



RASSEMBLEMENT FEMININ PAR EQUIPES

SAISON 2022-2023

REGLEMENT

Le responsable de l'épreuve ou le juge-arbitre sont habilités à adapter ce règlement, en respectant l'équité entre toutes, lors de chaque journée de ce rassemblement, en fonction du nombre d'équipes inscrites et de toute situation particulière pouvant se présenter.

1) Conditions de participation

Ce rassemblement est ouvert à toutes les licenciées du CD76TT.

2) Constitution des équipes

Cette compétition se dispute par équipes de 2 joueuses, licences compétitions et Loisirs, de benjamines à vétéranes.

Entente : il est possible :

- 1) de créer une entente entre 2 clubs
- 2) de créer une équipe sur place le jour de la compétition (en fonction des féminines inscrites)

3) Déroulement du rassemblement féminin

Cette compétition se déroulera en regroupement sur une journée en phase 2.

Trois tableaux sont proposés :

→ Tableau **1** : **entre 1000 et 1200 points inclus** (Total des points licences des 2 joueuses sur la phase en cours)

→ Tableau **2** : **entre 1200 et 1600 points inclus** (Total des points licences des 2 joueuses sur la phase en cours)

→ Tableau **3** : **entre 1600 et 2000 points inclus** (Total des points licences des 2 joueuses sur la phase en cours)

Remarque : une adaptation pourra être proposée en fonction du nombre d'inscrites



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 07/12/2022
Source : Commission
féminine

4) Formule de compétition : Rencontre en 5 parties :

A – X / B – Y / A & B – X & Y / A – Y / B – X

La joueuse ayant le plus grand nombre de points de l'équipe doit être en A ou X sur la feuille

REMARQUE : cette règle est valable pour les 3 tableaux

En fonction du nombre d'inscrites, le Juge Arbitre, pourra adapter la formule afin de faire disputer le maximum de parties dans l'horaire prévu.

5) Organisation de la journée :

- 9h30 : pointage
- 10 h 00 12 h 30 : **rencontres en poules de 3 ou tableau de 4, de placement, toutes les parties des rencontres se disputent.**
- 12 h30/13h30 : pause-déjeuner
- 13h30 : tableau final à classement intégral

horaire prévisionnel de fin : 17h

6) Tarif

Afin de participer aux frais d'organisation, le tarif est fixé à **10 €** par paire pour ce rassemblement.

7) Inscriptions

<http://cdtt44.fr/recette/espaceClubsJoueurs/espace/index/php?organisme=L18>

8) Contacts & renseignements

- **Responsable de l'épreuve :**
→ Perrine Bruyère, responsable de la commission féminine CD76TT pbe@cd76tt.fr
- **Responsables districts**
→ Pour le district rouennais : Marie-pierre GOURDAIN mgn@cd76tt.fr
→ Pour le district havrais : Sandrine GILLES
→ Pour le district dieppois : Catherine SAMSON csn@cd76tt.fr



**COMITE DEPARTEMENTAL
DE SEINE-MARITIME
DE TENNIS DE TABLE**

Date : 07/12/2022
Source : Commission
féminine

- Renseignements inscriptions : Sylvie DEPARCY : cd76tt.secretariat@orange.fr
- Président CD76TT : Adrien POIGNIE : ape@cd76tt.fr

CALENDRIER saison 2022 2023

<u>Journée</u>	<u>Phase</u>	<u>compétitions</u>	<u>date</u>	<u>lieu</u>	<u>Date-limite d'inscription</u>
<u>Journée 1</u>	<u>Phase 1</u>	Rassemblement féminin « octobre rose »	02 octobre 2022	CPQ	
<u>Journée 2</u>	<u>Phase 2</u>	Rassemblement féminin	Dimanche 15 janvier 2023	Complexe sportif J.Anquetil Route de la rocade (au-dessus de la piscine) 76270 Neufchâtel en Bray	Mercredi 11 janvier 2023
<u>Journée 3</u>	<u>Phase 2</u>	Coupe départementale (avec handicap)	Dimanche 4 juin 2023	Complexe Éric TABARLY 499 Avenue du maréchal JOFFRE 76210 BOLBEC	